

FCP VALEURS CEA

Fonds Commun de Placement de Catégorie Mixte
dédié exclusivement aux titulaires de Comptes Epargne en Actions « CEA »
Agrément du CMF n°02-2007 du 05 mars 2007
Adresse : Immeuble Integra- Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Modification du mode d'affectation des résultats, des modalités de souscription et de rachat et autres modifications

Modification du mode d'affectation des résultats du FCP

TUNISIE VALEURS, en sa qualité de Gestionnaire de FCP VALEURS CEA, informe le public et les porteurs de parts que son conseil d'administration, réuni le 28 mars 2015, a décidé de modifier le mode d'affectation des résultats dudit FCP, de Distribution à Capitalisation.

Par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées et ce, à compter de l'exercice 2015.

Modification de l'horaire de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique:

Le conseil d'administration de TUNISIE VALEURS, réuni le 24 octobre 2015, a décidé de modifier l'horaire de réception des demandes de souscription et de rachat aux parts du fonds **en période de séance unique**. Ainsi, les demandes de souscription et de rachat seront reçues :

- Du lundi au vendredi : de 7h30 à 14h30.
- Le samedi : de 8h à 12h.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 02 janvier 2016.

Modification des horaires de calcul de la valeur liquidative:

Le conseil d'administration de TUNISIE VALEURS, réuni le 24 octobre 2015, a décidé de modifier les horaires de calcul de la valeur liquidative du fonds.

La valeur liquidative sera, désormais, arrêtée chaque jour de bourse à 16h en période de double séance, à 14h en période de séance unique et à 13h30 durant le mois de Ramadan.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 02 janvier 2016.

Modification des modalités de souscription et de rachat

Le conseil d'administration de TUNISIE VALEURS, réuni le 24 octobre 2015, a décidé de modifier les modalités de souscription et de rachat aux parts de FCP VALEURS CEA.

Ainsi, les souscriptions et les rachats se feront comme suit :

En période de double séance:

Du lundi au vendredi

- De 8h à 9h : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 16h.
- De 9h à 16h : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le même jour à 16h.
- De 16h à 18h : Sur la base d'une VL connue publiée le même jour à 16h.

Le Samedi de 8h à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 16h.

En période de séance unique:

Du lundi au vendredi

- De 7h30 à 8h30 : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 14h.
- De 8h30 à 14h : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le même jour à 14h.
- De 14h à 14h30 : Sur la base d'une VL connue publiée le même jour à 14h.

Le Samedi de 8h à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 14h.

Durant le mois de Ramadan:

Du lundi au vendredi

- De 8h à 8h30 : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 13h30.
- De 8h30 à 13h30 : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le même jour à 13h30.
- De 13h30 à 14h : Sur la base d'une VL connue publiée le même jour à 13h30.

Le Samedi de 8h à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 13h30.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 02 janvier 2016.

Modification des frais à la charge du FCP :

Le conseil d'administration de TUNISIE VALEURS, réuni le 24 octobre 2015, a décidé d'intégrer, aux frais à la charge du FCP, tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 02 janvier 2016.

Le prospectus de FCP VALEURS CEA mis à jour sous le numéro 07-568/A001 ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, sise à l'immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène et de son réseau d'agences.